



## COMMUNE DE GIVONNE

**Inscrivez-vous sur le registre communal du "plan canicule"**

Si vous avez plus de 65 ans ou êtes en situation de handicap, vous pouvez, si vous le souhaitez, vous inscrire sur le registre nominatif institué dans le cadre du Plan d'Alerte et d'Urgence pour prévenir les risques de forte chaleur mis en place par la Commune de Givonne (tél. : 03-24-29-46-98)

Dès réception de votre demande, la Commune de Givonne prendra contact avec vous.